

*Les subsides*

Je pourrais peut-être énoncer brièvement deux principes avant de rendre une décision définitive. Le leader parlementaire du gouvernement y a fait allusion. Suivant le premier principe, l'amendement ne doit pas modifier l'orientation, l'impact ou la portée de la motion principale. Selon le deuxième, par esprit d'équité et conformément aux décisions déjà rendues à cet égard, un député ne doit pas enlever les journées réservées au motionnaire en proposant un amendement. Voilà les deux principes auxquels la Chambre adhère depuis des années à l'occasion des jours réservés.

Quant à savoir si un amendement est recevable, qu'il annule ou non une motion, j'ajouterai également qu'il y a une simple règle à suivre. Il s'agit de savoir si l'amendement pourrait être débattu séparément comme une motion distincte. Je crois que c'est le cas dans les circonstances. La motion proposée pourrait constituer une motion supplémentaire et être présentée un autre jour. Toutefois, je constate que le commentaire 482 s'applique directement au cas qui nous intéresse, et je dois donc dire que l'amendement est, selon moi, irrecevable.

Nous allons reprendre le débat et la parole est au député de Renfrew-Nipissing-Pembroke (M. Hopkins).

**M. Len Hopkins (Renfrew-Nipissing-Pembroke):** Monsieur le Président, je crois comprendre que, lorsque j'ai été interrompu, à 13 heures, il me restait encore environ six minutes. Je disais alors que j'allais mentionner quelque chose dont il était rarement question à la Chambre. Je parlais des superpuissances. En faisant la déclaration que je m'apprete à faire, je ne veux pas paraître plus vertueux que tout le monde, car j'ose croire que mes péchés ne sont ni plus grands ni, je l'espère, moins grands que ceux de mes collègues des deux côtés de la Chambre. Mais comme nous parlons de superpuissances et que nous sommes engagés dans ce débat à caractère humanitaire, je voudrais dire à mes collègues qu'il n'existe qu'une seule superpuissance, qu'un Être suprême à la face du monde. Dieu est la puissance suprême. Dans le cours de ce débat où il est question de sauver l'humanité, cette notion doit certes entrer en jeu. Notre Créateur nous a tous faits. Il nous a dotés de talents, de compréhension et de la capacité de communiquer. C'est à nous de profiter de ces dons. M. Tchernienko et le président Reagan ont tous deux dit qu'une guerre nucléaire ne pouvait être gagnée et ne devait pas être déclenchée. Nous espérons que ces messieurs s'entretiendront dans cet esprit. Nous espérons aussi qu'il s'ensuivra une insistance plus grande sur la nécessité de réduire les armes traditionnelles. Les anciens combattants des deux guerres mondiales et de celle de Corée nous disent aujourd'hui que les guerres classiques ne sont pas non plus du gâteau.

Dans l'intérêt des entretiens prévus entre les gouvernements américain et soviétique, j'estime, monsieur le Président, que nous, parlementaires, devrions proposer que tous les lieux de culte, quelles que soient la croyance ou la culture qu'ils représentent, désignent une journée internationale de prière pour le succès des négociations sur le désarmement que tiendront bientôt les États-Unis et l'Union soviétique. Cela soulignera comme il se doit l'importance de ce sujet pour tous.

Nous sommes tous les enfants d'un même Créateur. S'il fut jamais un temps où nous avons tous eu besoin de lumières spirituelles, d'un engagement moral et politique et d'une

volonté politique, c'est bien maintenant. Si nous n'usons pas de tous nos talents, de toute notre volonté morale et politique, pour promouvoir une solution valable, quelque chose d'autre qu'un simple bout de papier, cela veut dire que nous ne partageons pas la foi de ceux qui sont morts dans les guerres antérieures, de ceux que nous honorons le 11 novembre de chaque année. Dans un débat comme celui-ci, nous devrions nous dire que chaque jour doit être un 11 novembre dans nos esprits.

Nous devons également songer à notre génération et aux générations à venir, monsieur le Président. J'ai devant moi un ouvrage sur la famille Chamberlain. Je voulais en lire un paragraphe dans lequel on rapporte les propos que Neville Chamberlain a tenus à la nation le dimanche 3 septembre 1939, à 11 heures et quart, à la radio, alors que les Allemands envahissaient la Pologne. Je n'en ai hélas pas le temps, mais je tiens néanmoins à rappeler ce qu'il a déclaré à la Chambre des communes ce même après-midi:

C'est un jour sombre pour nous tous, et encore plus triste pour moi. Tout ce pour quoi j'ai travaillé, tout ce sur quoi j'ai fondé mes espoirs, tout ce en quoi j'ai cru peu dans ma carrière politique, tout cela s'est effondré.

● (1600)

Je veux rappeler à toutes les démocraties et à toutes les nations du monde que le moment est venu pour nous de prendre ce discours au sérieux, car aucun d'entre nous ne tient à assumer la culpabilité d'avoir contribué à la destruction qui risque d'être beaucoup plus dévastatrice et beaucoup plus étendue qu'on ait jamais pu croire possible le 3 septembre 1939.

On évoque aujourd'hui le souvenir de grands chefs de file dans le domaine des affaires étrangères, par exemple le très honorable Lester B. Pearson et le très honorable Louis St. Laurent, le très honorable Pierre Elliott Trudeau et sa mission de paix, et bien d'autres qui ont laissé leur marque en œuvrant au sein des Nations Unies et d'autres organismes. Monsieur le Président, nous, les libéraux, sommes fiers des antécédents de ces gens qui ont déployé autant d'efforts. Nous nous engageons à favoriser une saine diplomatie et la conclusion d'accords fermes, et à collaborer avec nos alliés un peu partout dans le monde.

Je voudrais revenir sur la dernière phrase de la motion d'aujourd'hui qui dit «et de rejeter ainsi la position du gouvernement précédent». Cette motion est du député d'Oshawa (M. Broadbent), le chef du Nouveau parti démocratique.

**Le président suppléant (M. Charest):** Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est écoulé.

**L'hon. Robert C. Coates (ministre de la Défense nationale):** Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir présenter et expliquer à nouveau au profit du NPD le point de vue du gouvernement sur le gel nucléaire. En deux mots, nous ne sommes pas favorables à un gel nucléaire américano-soviétique aux niveaux actuels. Ce n'est pas en consacrant le déséquilibre présent, comme ce serait le cas pour l'Europe, qu'on favorisera la sécurité commune. D'autre part, comme le disait aux Nations Unies le mois dernier notre ex-collègue distingué et ambassadeur pour les questions du désarmement, nous reconnaissons que: